

Faire mémoire

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Question de la semaine...](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 13 décembre 2017



Notre confrère Paix Liturgique publie une intéressante étude sur l'ordo de 1969 (dans sa lettre 623 du 11 décembre) **offrant quelques rappels doctrinaux et spirituels.**

Un glissement vers le « faire simplement mémoire »

Chacun des éléments examinés dans cette lettre et dans les deux qui précèdent peut paraître en soi d'une importance relative. Mais la somme en est très conséquente : de l'abandon d'un rituel contraignant à la multiplication **des options, de la célébration dans la plupart des cas face au peuple à l'usage général des langues communes, de la très grande liberté dans les monitions et les commentaires à la place accrue des paroles (pratiquement toujours à haute voix) au détriment du secret rituel et sacré, de la révérence affaiblie vis-à-vis de l'eucharistie à l'expression plus faible du sacerdoce hiérarchique et surtout de la réalité du sacrifice sacramentel, en passant par l'adoption d'un certain nombre de gestes et usages de la vie ordinaire, tout l'ensemble conduit à glisser du *faire mémoire* au *faire simplement mémoire*. Pour autant, nous ne remettons pas en cause la validité de cette messe nouvelle, mais cependant, en raison du fait que la structure du rite et des prières est beaucoup plus lâche que dans l'Ordo ancien, la question de la validité peut légitimement se poser lors de célébrations fantaisistes ou blasphématoires que certains prêtres croient pouvoir s'autoriser en profitant de cette normativité peu contraignante.**

Mais ce ne sont pas seulement les prêtres « progressistes » qui bricolent le rituel mou

du NOM. Les prêtres « classiques » le font aussi, en sens inverse (généflexions interminables, commentaires insistants : « Maintenant le prêtre va consacrer le pain qui va vraiment devenir le Corps du Seigneur », etc.). On peut même dire que la mise en avant de la « présence » du célébrant, caractéristique de la messe nouvelle, est une sorte d'obligation compensatoire des manques intrinsèques de cette messe. Pour que la célébration n'incline pas vers un simple mémorial, les célébrants pieux du nouvel Ordo font en sorte de manifester leur foi et leur piété personnelle pour pallier les défauts de cet Ordo. Moins le rite parle de présence réel et de sacrifice, plus le prêtre doit manifester qu'il y croit pour entraîner la foi des assistants. Ce qui bouscule le principe fondamental d'objectivité des sacrements, lesquels produisent la grâce, non pas d'abord en raison de ce que croit personnellement le célébrant, mais par ce qu'il fait publiquement au nom de l'Église.

[Etude complète](#)